



Les nouveaux fournisseurs brevetés de la Cour

publié le 17/11/2009 à 12h36

Comme chaque année, la liste des personnes à qui le Roi Albert II a décerné le titre de « *Fournisseur breveté de la Cour de Belgique* » a été dévoilée. Cinq nouvelles maisons ont été distinguées. Comme le veut la tradition, L'ASBL « *Les Fournisseurs Brevetés de la Cour de Belgique* » a présenté ses nouveaux membres pour l'année 2010. Chaque année en effet, la liste des personnes à qui le Roi Albert II a décerné le titre de « *Fournisseur breveté de la Cour de Belgique* » est établie le 15 novembre, jour de la fête du Roi. Cinq nouvelles maisons font leur entrée dans la liste : Ambiorix (chaussures et accessoires), Brussels Airlines, Galerie Louis-Pierre (antiquités et luminaires anciens), Rentokil (lutte antiparasitaire) et Wolfers (joaillerie). Dans le même temps, cinq brevets ont disparu pour diverses raisons (dépôt de bilan, cessation d'activités, bureaux supprimés en Belgique...).

partager

- [facebook](#)
- [del.icio.us](#)
- [myspace](#)
- [windows live](#)
- [wikio](#)
- [twitter](#)

Les commentaires (0)



S'inscrire Vous êtes responsable de ce que vous publiez, aussi bien civilement que pénalement. Sont donc